

## **Révision des séries nationales de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables**

### **La correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables**

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier et par le nombre de jours ouvrables dans le mois. Par exemple, chaque 3<sup>e</sup> trimestre depuis 1996, le nombre brut de demandeurs d'emploi en catégorie A de moins de 25 ans augmente du fait de l'arrivée des jeunes sortant de scolarité sur le marché du travail. Aussi, pour fournir des évolutions qui reflètent au mieux les fluctuations conjoncturelles du marché du travail, les séries brutes sont corrigées de ces variations saisonnières et effets des jours ouvrables (séries « CVS-CJO »). Pour plus de détails sur l'intérêt de la correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, voir la documentation sur l'interprétation des statistiques sur les demandeurs d'emploi<sup>1</sup>.

Les séries sur les demandeurs d'emploi sont donc corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sur la totalité de leur historique, c'est-à-dire depuis début 1996.

### **La révision annuelle des séries corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables**

Afin de tenir compte des évolutions de la saisonnalité et de celles des effets des jours ouvrables sur les séries de demandeurs d'emploi, la Dares procède tous les ans à une campagne d'actualisation des coefficients CVS-CJO. Cette campagne conduit à réviser l'ensemble de l'historique des séries CVS-CJO diffusées précédemment. Depuis avril 2018, date à laquelle la publication portant sur le nombre de demandeurs d'emploi est devenue trimestrielle, cette actualisation est effectuée fin avril, à l'occasion de la diffusion des données portant sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année.

La correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables repose sur des estimations statistiques. Elle est, à ce titre, affectée par une marge d'incertitude. L'ampleur des révisions induites par l'actualisation des coefficients CVS-CJO dépend de la précision de leur estimation et de la stabilité de la saisonnalité. Ainsi, lorsque la volatilité des séries brutes est essentiellement saisonnière ou liée aux jours ouvrables, et lorsque ces effets varient peu dans le temps, leur estimation est assez précise et les séries CVS-CJO sont peu révisées d'une année sur l'autre lors de la campagne d'actualisation des coefficients. En revanche, lorsque ce n'est pas le cas, la révision annuelle des séries CVS-CJO peut être plus importante. Il en va ainsi de certaines séries d'entrées ou de sorties des listes de demandeurs d'emploi. De façon générale, l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables rend moins volatiles les séries CVS-CJO au cours des trois dernières années.

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la plupart des séries ont été très perturbées à partir de mars 2020 et présentent des variations beaucoup plus importantes que les années précédentes. Conformément aux recommandations d'Eurostat<sup>2</sup>, tous les mois depuis le début de la crise (c'est-à-dire, à partir de mars 2020) sont traités comme points aberrants afin que les conséquences de la crise ne perturbent pas l'estimation des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables. Par conséquent, les séries CVS-CJO sont moins révisées que lors des actualisations des dernières années.

<sup>1</sup> Documentation accessible sur le site internet de la [Dares](#) ou de [Pôle emploi](#).

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/eurostat/documents/10186/10693286/Time\\_series\\_treatment\\_guidance.pdf](https://ec.europa.eu/eurostat/documents/10186/10693286/Time_series_treatment_guidance.pdf)

En outre, la suspension des radiations administratives à Pôle emploi lors du premier confinement (entre mars et mai 2020) se traduit par un nombre quasi-nul de sorties des catégories A, B, C pour radiation administrative. Toujours selon les recommandations d'Eurostat, la méthode de correction a été adaptée afin de mieux prendre en compte ce phénomène. Ainsi, de manière exceptionnelle, l'ensemble de l'historique de la série de sorties des catégories A, B, C pour radiation administrative a été révisé en juin 2020, en dehors de la campagne annuelle d'actualisation des coefficients CVS-CJO.

### Les principales révisions pour l'année 2020

Sur la période allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, les séries diffusées fin avril 2021 diffèrent légèrement de celles publiées un trimestre plus tôt.

- Demandeurs d'emploi en catégorie A en France métropolitaine (tableau 1, graphique 1)

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, estimé fin avril 2021 avec de nouveaux coefficients CVS-CJO, s'établit à 3 572 800, soit 1 500 personnes de moins (-0,0 %) que sa première estimation, datant de janvier 2021. La variation de ce nombre entre les 4<sup>e</sup> trimestres 2019 et 2020, qui initialement avait été estimée à +268 500 en janvier 2021, est revue à +268 900 après application des nouveaux coefficients CVS-CJO en avril 2021.

En moyenne sur les quatre trimestres de l'année 2020, la révision du taux d'évolution trimestriel du nombre d'inscrits en catégorie A est nulle. Les révisions maximales sont de 0,1 point à la hausse et de 0,3 point à la baisse (tableau 1). La révision **en valeur absolue** de ces taux d'évolution trimestriels est en moyenne de 0,15 point pour l'année 2020. Cette valeur est légèrement plus faible que celle observée en moyenne au cours des cinq années précédentes (0,2 point).

**Tableau 1 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A**

Données CVS-CJO	Niveau (en milliers)			Évolution trimestrielle (en %)		
	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en %)	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en point)
4 <sup>e</sup> trimestre 2019	3 303,9	3 305,8	-0,1	-1,6	-1,5	-0,1
1 <sup>er</sup> trimestre 2020	3 334,2	3 333,8	0,0	0,9	0,8	0,1
2 <sup>e</sup> trimestre 2020	4 142,7	4 149,3	-0,2	24,2	24,5	-0,3
3 <sup>e</sup> trimestre 2020	3 673,2	3 673,4	0,0	-11,3	-11,5	0,2
4 <sup>e</sup> trimestre 2020	3 572,8	3 574,3	0,0	-2,7	-2,7	0,0

Champ : France métropolitaine. Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

- Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine (tableau 2, graphique 2)

Le nombre de demandeurs d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 en catégories A, B, C, estimé fin avril 2021 avec de nouveaux coefficients CVS-CJO s'établit à 5 712 200, soit 1 600 personnes de plus (0,0 %) que sa première estimation datant de janvier 2021. La variation de ce nombre entre les 4<sup>e</sup> trimestres 2019 et 2020, qui initialement avait été estimée à +262 100 en janvier 2021, est revue à +263 000 après application des nouveaux coefficients CVS-CJO en avril 2021.

Le taux d'évolution trimestriel du nombre d'inscrits en catégories A, B, C reste identique avec les nouveaux coefficients CVS-CJO (tableau 2). La révision **en valeur absolue** de ces taux d'évolution trimestriels est ainsi nulle en moyenne pour l'année 2020. Cette valeur est plus faible que celle observée en moyenne au cours des 5 années précédentes (0,1 point).

**Tableau 2 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C**

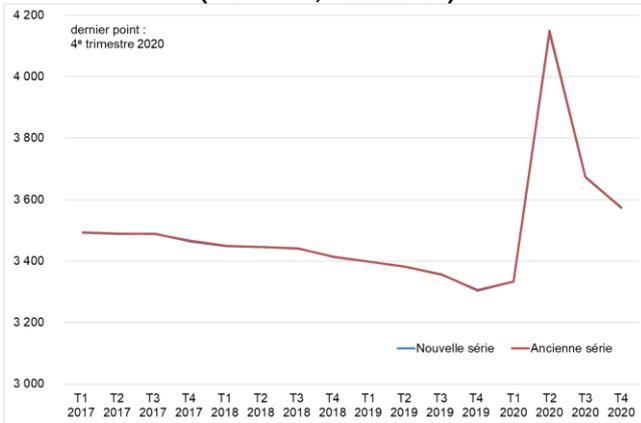
Données CVS-CJO	Niveau (en milliers)			Évolution trimestrielle (en %)		
	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en %)	Nouvelle série	Ancienne série	Écart (en point)
4 <sup>e</sup> trimestre 2019	5 449,2	5 448,5	0,0	-1,4	-1,4	0,0
1 <sup>er</sup> trimestre 2020	5 448,2	5 450,3	0,0	0,0	0,0	0,0
2 <sup>e</sup> trimestre 2020	5 813,3	5 815,0	0,0	6,7	6,7	0,0
3 <sup>e</sup> trimestre 2020	5 787,1	5 783,8	0,1	-0,5	-0,5	0,0
4 <sup>e</sup> trimestre 2020	5 712,2	5 710,6	0,0	-1,3	-1,3	0,0

Champ : France métropolitaine. Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

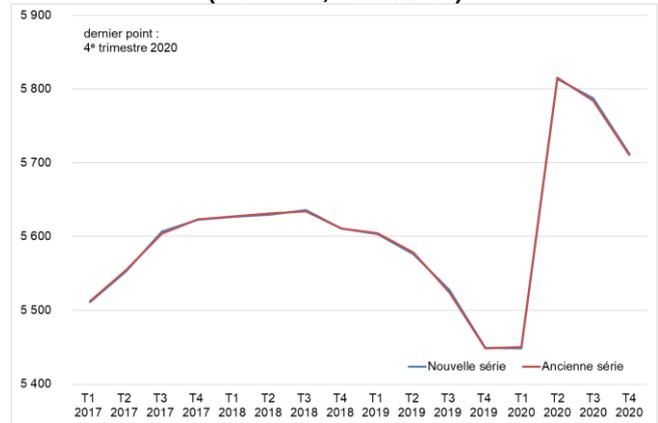
Au total, la révision en valeur absolue du taux trimestriel d'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ou en catégories A, B, C est plus faible que celle constatée lors des cinq précédentes campagnes d'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables.

Plus globalement, la campagne annuelle d'avril 2021 ne remet pas en cause les évolutions tendanciels, en 2020 et sur les trois années précédentes, des principales séries CVS-CJO sur les demandeurs d'emploi (graphiques 1 à 20).

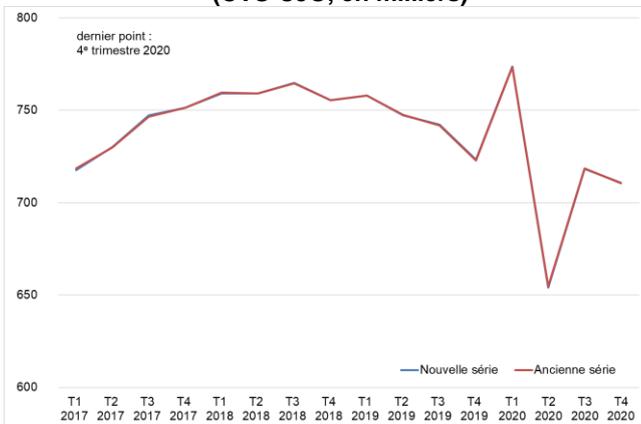
**Graphique 1 : Demandeurs d'emploi en catégorie A (CVS-CJO, en milliers)**



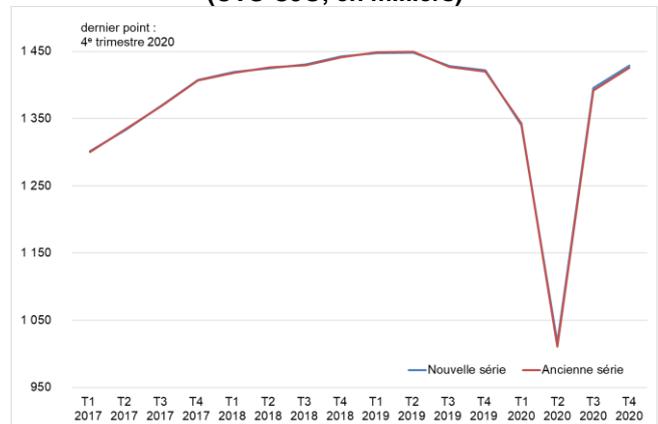
**Graphique 2 : Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (CVS-CJO, en milliers)**



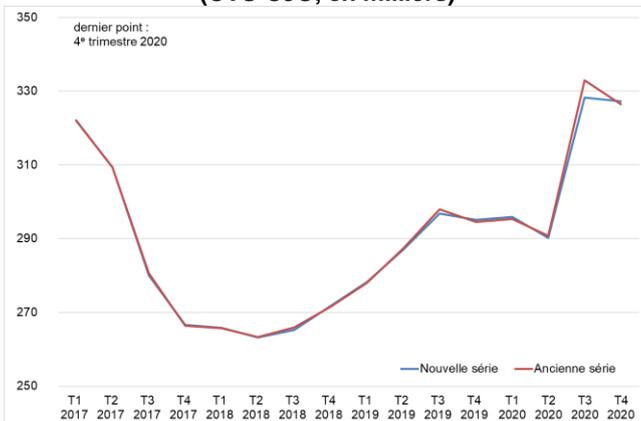
**Graphique 3 : Demandeurs d'emploi en catégorie B (CVS-CJO, en milliers)**



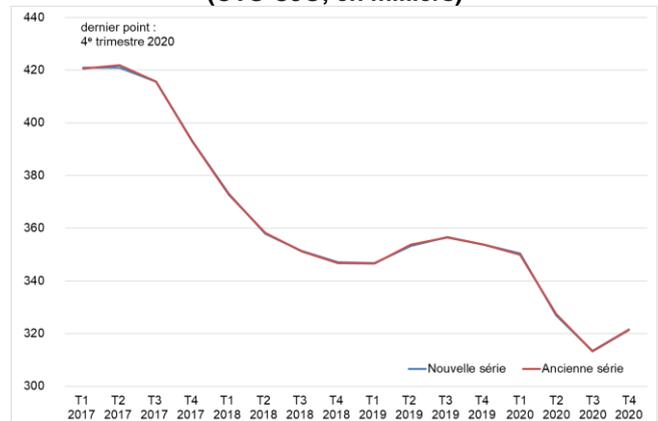
**Graphique 4 : Demandeurs d'emploi en catégorie C (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 5 : Demandeurs d'emploi en catégorie D (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 6 : Demandeurs d'emploi en catégorie E (CVS-CJO, en milliers)**

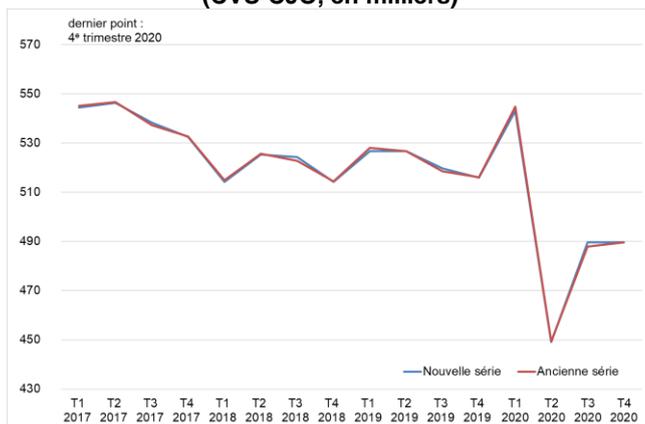


Champ : France métropolitaine.

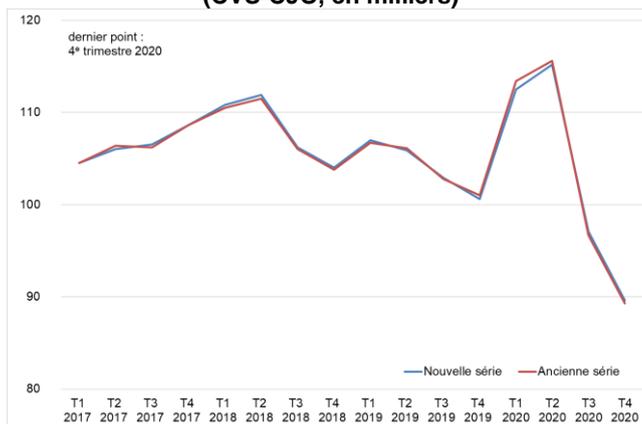
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

NB : dans ces graphiques, l'ancienne série correspond à celle publiée en janvier 2021 ; la nouvelle série correspond à celle publiée en avril 2021 à l'issue de la campagne annuelle de réestimation des coefficients CVS-CJO.

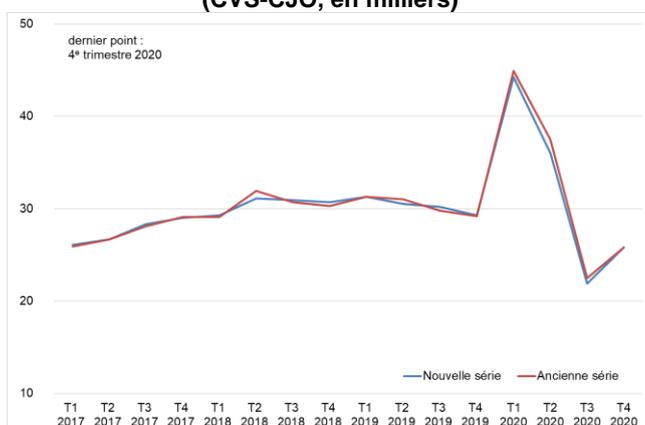
**Graphique 7 : Entrées en catégories A, B, C (CVS-CJO, en milliers)**



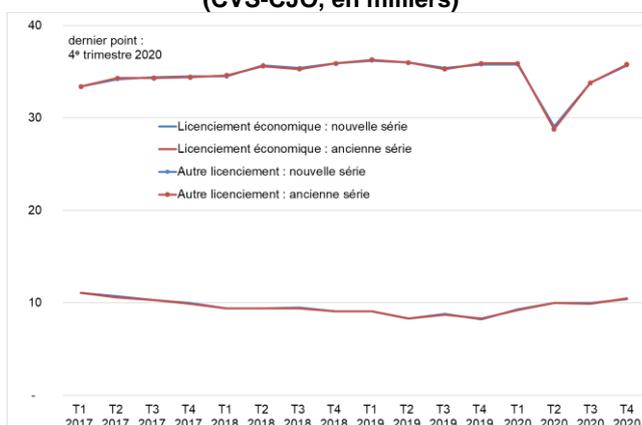
**Graphique 8 : Entrées pour fin de contrat (CVS-CJO, en milliers)**



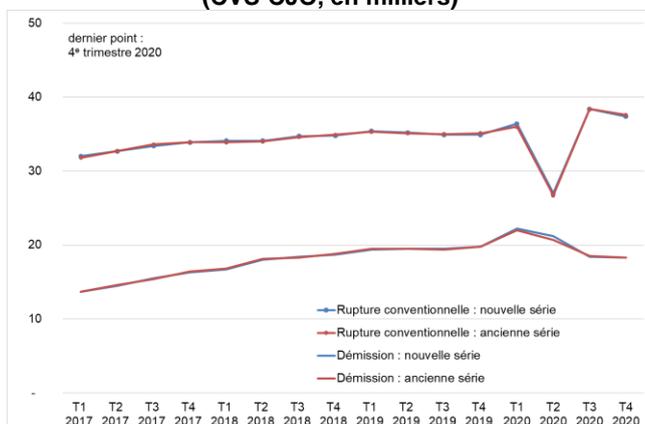
**Graphique 9 : Entrées pour fin de mission d'intérim (CVS-CJO, en milliers)**



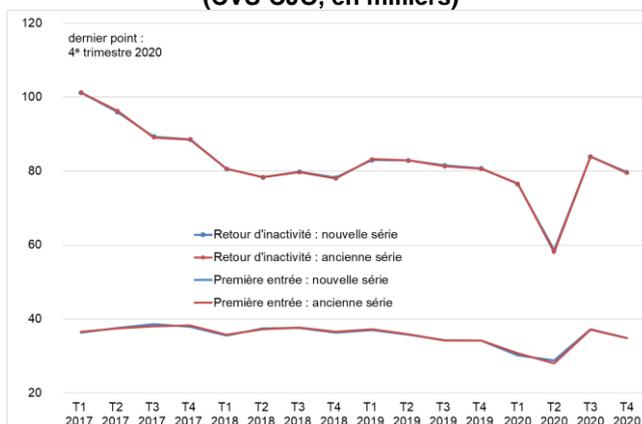
**Graphique 10 : Entrées pour licenciement économique et autre licenciement (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 11 : Entrées pour rupture conventionnelle et démission (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 12 : Entrées pour retour d'inactivité\* et première entrée sur le marché du travail\*\* (CVS-CJO, en milliers)**



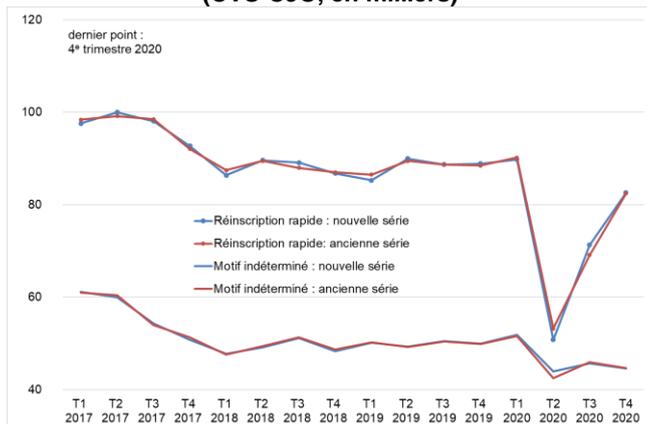
\* Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

\*\* Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

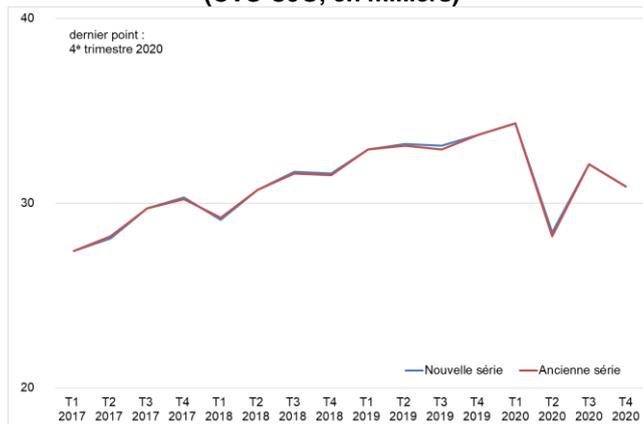
Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

**Graphique 13 : Entrées pour motif indéterminé et réinscription rapide\*\*\* (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 14 : Entrées pour autres motifs (CVS-CJO, en milliers)**

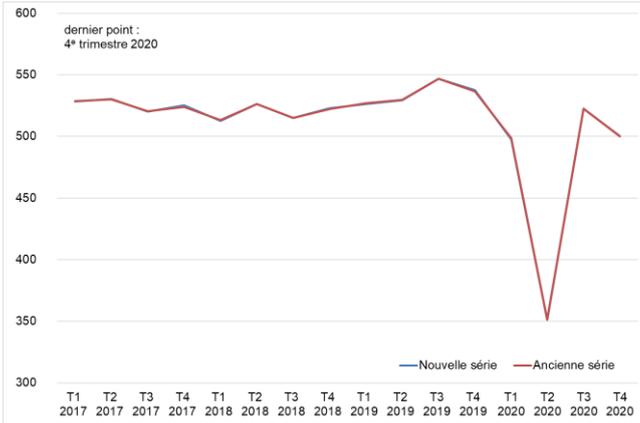


\*\*\* Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

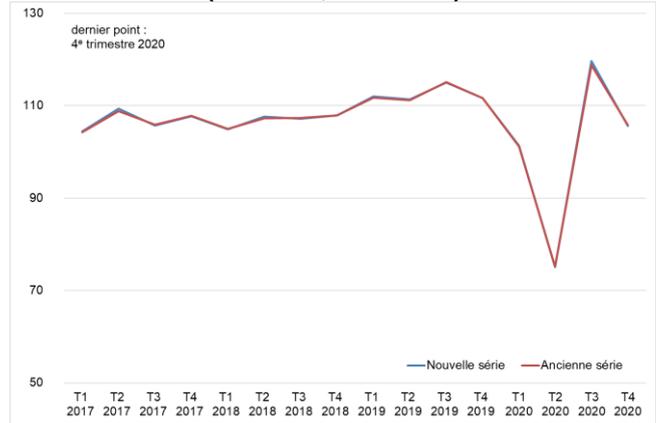
Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

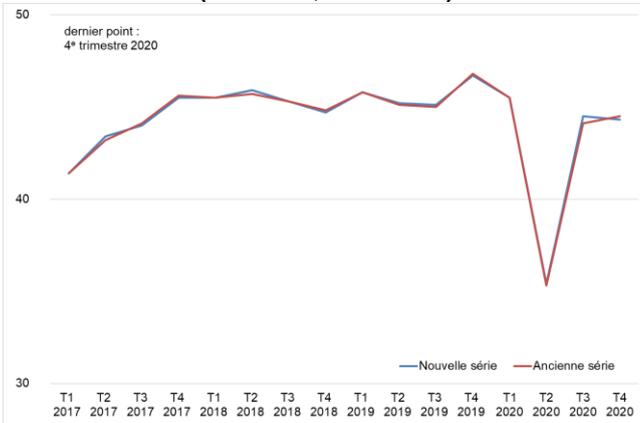
**Graphique 15 : Sorties de catégories A, B, C (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 16 : Sorties pour reprise d'emploi déclarée\*\*\*\* (CVS-CJO, en milliers)**



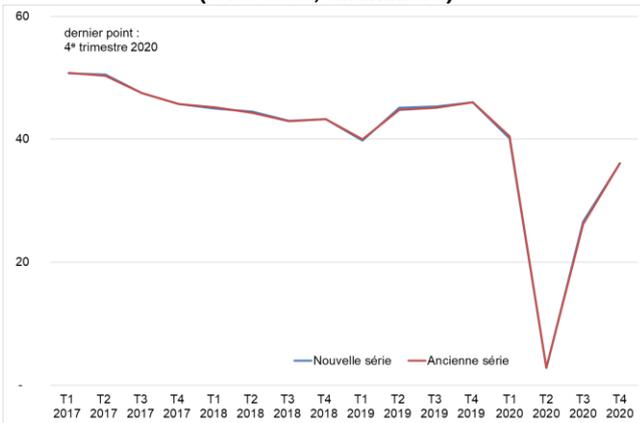
**Graphique 17 : Sorties pour arrêt de recherche (CVS-CJO, en milliers)**



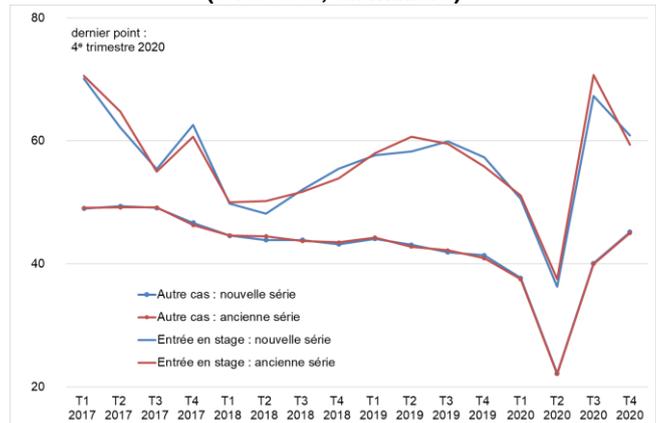
**Graphique 18 : Sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 19 : Sorties pour radiation administrative (CVS-CJO, en milliers)**



**Graphique 20 : Sorties pour entrée en stage et autre cas (CVS-CJO, en milliers)**



\*\*\*\* Uniquement celles connues par Pôle emploi.

Champ : France métropolitaine.  
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.